

COMMUNE de SEICHAMPS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 24 septembre 2007

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement NANCY
Canton SEICHAMPS

NOMBRE

de membres en exercice

17

de présents

13

de votants

14

L'an deux mil sept, le vingt quatre septembre

le CCAS de la Commune de SEICHAMPS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. LEGRAND

Etaient présents : Mmes ROZOT, GLESS, MAISTRE, SERGENT, CHIAC, MOGINOT.

MM. LEGRAND, RAULLET, FERVEUR, KEINERKNECHT, PARET, KIHLL, LOUIS.

Etaient excusés : Mme PUJOL
MM. CONUS, GAUZELIN.

Etaient absents : MM. LEMOINE.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

M. CONUS a donné pouvoir à Mme ROZOT.

OBJET

**TARIFS DE LOCATION DE LA
SALLE DE RESTAURATION
DE LA MAISON DE L'AMITIE**

FPA

N° 16/07

Le Président certifie que le présent acte a été affiché à la porte de la mairie.

A Seichamps, le 26 septembre 2007
Le Président,
Alain LEGRAND

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS de fixer les tarifs applicables à la Maison de l'Amitié comme suit :

Prestations	Pour mémoire Tarifs 2005	Tarifs 2007 proposition	Aug. 2007/2005
<u>Locations de salle</u>			
Prestation sans cuisine (la soirée du lundi au jeudi, sauf jours fériés)	150.00 €	150.00 €	
Prestation avec cuisine (le week-end du samedi 10h au dimanche et/ou jour férié)	310.00 €	335.00 €	8%
<u>Vaisselle</u>			
Tarif forfaitaire au couvert	2.00 €	2.00 €	
Tarif forfaitaire au verre	0.70 €	0.70 €	

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,
Alain LEGRAND